



Projet d'extension du réseau de tramway Concertation continue Consultation des parties prenantes – Thème : les voies cyclables Réunion de travail #3 avec La Roue Libre

Lundi 22 mai 2023, dans les locaux de Le Havre Seine Métropole

Deux réunions ont précédemment eu lieu avec La Roue Libre le 8 décembre 2022 et le 15 mars 2023, afin de présenter l'état d'avancement des hypothèses d'aménagement cyclable et les modalités d'insertion de ces aménagements. Le Havre Seine Métropole a convié une nouvelle fois l'association, afin de présenter les études d'Avant-Projet et échanger sur les plans de certaines sections de l'extension.

Les participants

Le maître d'ouvrage

- Le Havre Seine Métropole
- Egis, Assistant à maîtrise d'ouvrage
- Groupement Salamandre, maître d'œuvre
- PARIMAGE, Assistant à maîtrise d'ouvrage concertation

L'association La Roue Libre

Bruno BOUSSION, garant de la concertation (CNDP)

Synthèse thématique des échanges

Le réseau cyclable de la Communauté Urbaine

Les itinéraires cyclables développés dans le cadre du projet d'extension du réseau de tramway s'insèrent dans le réseau cyclable de la Communauté urbaine visant ainsi à favoriser les déplacements à vélo. Ce plan vélo développe une hiérarchisation des axes cyclables, au sein d'un réseau global de mobilités. Ainsi, seront aménagés des portions du futur axe express vélo, et des liaisons locales, en lien avec les nouvelles stations de tramway.

Les aménagements de la rue Demidoff

La Communauté Urbaine propose une zone 30 rue Demidoff afin de prendre en compte toutes les contraintes de cette rue étroite (piétons, préservation des arbres, accessibilité riveraine...). Des adaptations du plan de circulation sont proposées pour rendre le niveau de trafic compatible avec une zone 30, conformément aux préconisations du CEREMA. Pour la Communauté Urbaine, l'augmentation du trafic cycles sur la zone 30 permettra de renforcer son utilisation par tous les



cyclistes. Par ailleurs, dans les prochaines années, les zones 30 vont se développer sur le territoire, répondant aux enjeux de qualité de l'air et de mixité des usages.

La Roue Libre ne trouve pas cette option satisfaisante. La mixité vélo-voiture rompt pour elle un axe majeur et structurant cyclable, même si sa largeur est aujourd'hui réduite, et rend dangereuse la circulation des vélos. L'association souhaite qu'un autre équilibre des modes de déplacements soit proposé pour permettre le maintien d'itinéraires cyclables dédiés.

Les aménagements du boulevard Amiral Mouchez

Cet axe présente deux tronçons :

- Au droit de la future station, sont prévues deux zones 30 pour concilier l'ensemble des usages (trame arborée, trottoirs, stationnement)
- Entre la rue Denfert Rochereau et la rue Louis Dufour, la continuité du sens Est-Ouest est assurée par une zone 30, tandis qu'une piste unidirectionnelle est prévue au Sud le long d'une voie partagée tram-voitures. Cette contrainte pour le tram permet de restituer un alignement d'arbres.

La Roue Libre n'est pas favorable à la suppression de la piste bidirectionnelle existante, qui a favorisé ces dernières années l'augmentation de la fréquentation des cyclistes sur cet axe, par ailleurs emprunté par des poids lourds. L'association souhaite que certaines fonctions soient supprimées pour permettre le maintien d'itinéraires cyclables dédiés. L'association souhaite réfléchir et proposer d'autres solutions.

Les aménagements en entrée de ville

Ce tronçon accueille l'axe express vélo. Une continuité cyclable entre le Quai Colbert et le Boulevard Churchill est prévue, en coordination avec le projet d'entrée de ville.

Les aménagements autour de la station Cœur Historique (Harfleur)

Une continuité cyclable est prévue depuis l'avenue Jean Jaurès au Havre vers Harfleur.

Sous les ouvrages de la rue de la Gaieté, une voie verte cycle-piétons est prévue. La Route Libre propose de mettre en œuvre des logos piétons et vélos pour rappeler à tous les usagers la mixité du trottoir. Elle suggère également des aménagements spécifiques en entrée et sortie de la station-service, afin de favoriser la continuité cyclable par rapport aux automobilistes qui entrent et sortent de la station-service.

Les aménagements autour de la station Beaulieu (Harfleur)

Le projet prévoit la création d'une voie verte le long de la future voie de tramway entre l'actuelle halte d'Harfleur (rue de la Gaieté) et la future station Beaulieu.

Hormis ces sections spécifiques, le projet recueille un avis positif de la part de l'association.

Une prochaine réunion est envisagée en juin 2023 afin de poursuivre les échanges.